



## Communiqué de presse

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 9 JUIN 2021

L'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de Crédit du Maroc s'est tenue, le mercredi 9 juin 2021, à dix heures, par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri, Président du Conseil de Surveillance, à l'effet d'approuver les comptes clos au 31 décembre 2020 et les résolutions qui lui ont été soumises.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice 2020 de Crédit du Maroc, certifiés par les Commissaires aux Comptes et publiés, préalablement à la tenue de l'Assemblée générale, dans le journal d'annonces légales « Le Matin » dans son édition du 6 mai 2021 et sur le site internet de Crédit du Maroc, ont été dûment approuvés par les actionnaires et n'ont subi aucun changement.

L'Assemblée générale a décidé de procéder à la distribution d'un dividende brut de 4,55 dirhams par action dont le paiement interviendra à compter du 8 juillet 2021.

De même, les résolutions publiées préalablement à l'Assemblée générale ont été toutes approuvées et n'ont subi aucun amendement.

Le résultat détaillé des votes de l'Assemblée générale est disponible sur le site internet de la société : [www.creditdumaroc.ma](http://www.creditdumaroc.ma).